



Rupture contrat en intérim

Par **interimaires**, le **29/07/2013 à 22:26**

Bonjour, je voudrais quelques renseignements sur une rupture de contrat en intérim. Au mois de juin, j'ai signé un papier dans la boîte d'intérim Menway comme quoi j'étais disponible de juin à fin août (ce n'était pas un contrat de travail). Depuis ils m'envoient toutes les 3 semaines un contrat de travail pour travailler dans une entreprise. Mon contrat se termine le 9 août et mais je n'ai pas envie de renouveler mon contrat. Suis-je dans le droit de refuser ce renouveler ce contrat alors que j'ai signé un papier comme quoi j'étais disponible jusqu'à fin août? Sinon comment puis-je faire? Merci d'avance